

Séance du Conseil municipal du 11 juin 2026

Date de la convocation du Conseil municipal : 5 juin 2026

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 27

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 23 (dont 3 pouvoirs)

L'an deux-mille vingt-six et le onze juin à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Marcy l'Etoile, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc COMMUN, Maire.

20 Membres présents :

COMMUN	KOUZOUPIS		GARABED
DAUPHIN-GUTIERREZ	ZUNINO		
CHAPUIS	GUILLON		SENGEL
GIRIN	MARIE-BROUILLY	DELORME	BIGAUT
DONZELOT	BEGUE		NIVOLLET
PERRIER	ROBERT	SERRETTA	DAL CORSO
	GEHIN		

6 membres excusés :

DORVEAUX	GIRAUDON (donne pouvoir à DOUCET)	DOUCET	MEYER
PLAZA	PICHAT	SEDDAS (arrivée à la délibération n°20260611-003°	

3 pouvoirs :

DORVEAUX	DONNE POUVOIR A	GIRIN
MEYER	DONNE POUVOIR A	DAUPHIN-GUTIERREZ
PLAZA	DONNE POUVOIR A	GARABED

Délibération n° 20260611-001 / 7.3.1

Réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant total de 1 224 825 € consenti par la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération d'Acquisition en VEFA de 6 logements au 904 Avenue Jean Colomb 69280 Marcy-l'Etoile.

Pour le financement de cette opération, la Commune de MARCY L'ETOILE est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé de 7 Lignes pour un montant total de 1 224 825 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt 1

Ligne du Prêt :	PLUS Construction
Montant :	383 321 euros
-Durée de la phase de préfinancement : -Durée de la phase d'amortissement :	24 mois 25 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 0.60 % <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Amortissement prioritaire : l'échéance est égale à la somme du montant de l'amortissement et des intérêts
Modalité de révision :	Simple révisabilité (SR),
Taux de progressivité de l'échéance :	Sans objet

Ligne du prêt 2 :

Ligne du Prêt :	PLUS Foncier
Montant :	239 400 euros
-Durée de la phase de préfinancement : -Durée de la phase d'amortissement :	24 mois 25 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 0.60 % <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Amortissement prioritaire : l'échéance est égale à la somme du montant de l'amortissement et des intérêts
Modalité de révision :	Simple révisabilité (SR),
Taux de progressivité de l'échéance :	Sans objet

Ligne du prêt 3 :

Ligne du Prêt :	PLAI Construction
Montant :	210 181 euros
-Durée de la phase de préfinancement : -Durée de la phase d'amortissement :	24 mois 25 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt – 0.20 % <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Amortissement prioritaire : l'échéance est égale à la somme du montant de l'amortissement et des intérêts
Modalité de révision :	Simple révisabilité (SR),
Taux de progressivité de l'échéance :	Sans objet

Ligne du prêt 4 :

Ligne du Prêt :	PLAI Foncier
Montant :	147 930 euros
-Durée de la phase de préfinancement : -Durée de la phase d'amortissement :	24 mois 25 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt – 0.20 % <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Amortissement prioritaire : l'échéance est égale à la somme du montant de l'amortissement et des intérêts
Modalité de révision :	Simple révisabilité (SR),
Taux de progressivité de l'échéance :	Sans objet

Ligne du prêt 5 :

Ligne du Prêt :	PLS Construction
Montant :	49 418 euros
-Durée de la phase de préfinancement : -Durée de la phase d'amortissement :	24 mois 25 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt +1.11 % <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Amortissement prioritaire : l'échéance est égale à la somme du montant de l'amortissement et des intérêts
Modalité de révision :	Simple révisabilité (SR),
Taux de progressivité de l'échéance :	Sans objet

Ligne du prêt 6 :

Ligne du Prêt :	PLS Foncier
Montant :	87 351 euros
-Durée de la phase de préfinancement : -Durée de la phase d'amortissement :	24 mois 25 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt +1.11 % <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Amortissement prioritaire : l'échéance est égale à la somme du montant de l'amortissement et des intérêts
Modalité de révision :	Simple révisabilité (SR),
Taux de progressivité de l'échéance :	Sans objet

Ligne du prêt 7 :

Ligne du Prêt :	CPLS
Montant :	107 225 euros
-Durée de la phase de préfinancement : -Durée de la phase d'amortissement :	24 mois 25 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt +1.11 % <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Amortissement prioritaire : l'échéance est égale à la somme du montant de l'amortissement et des intérêts
Modalité de révision :	Simple révisabilité (SR),
Taux de progressivité de l'échéance :	Sans objet

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt à intervenir avec la Caisse des dépôts et consignations, aux conditions exposées ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à l'ensemble des formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment à signer tout document, acte ou pièce s'y rapportant, ainsi qu'à effectuer les demandes de mise à disposition des fonds prévues au contrat.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



La secrétaire de séance,
Patricia GUILLON.

Délibération n° 20260611-001 du 11/06/2026
Signataire : Loïc COMMUN, Maire
Télétransmis en Préfecture le 19/06/2026
Mis en ligne sur le site Internet de la commune le 19/06/2026